

MASTER 2

Parcours

Psychologie Ergonomique et Ergonomie : Travail, Innovations, Transitions (P2E)

Marie Chizallet et Philippe Cabon - Responsables du parcours

marie.chizallet@u-paris.fr

Bureau 5046, tel 01 76 53 31 93

philippe.cabon@u-paris.fr

Bureau 5036, tel : 01 76 53 29 11

ANNEE UNIVERSITAIRE

2025-2026

Centre Henri Piéron
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
Site : www.psychologie.u-paris.fr

Présentation du parcours

Objectifs de la formation

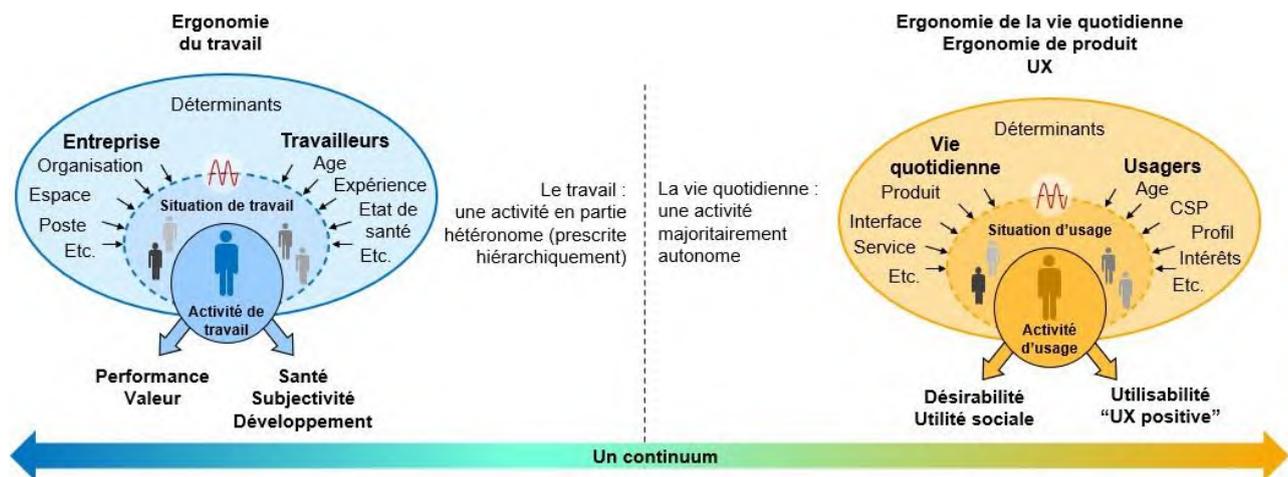
La formation permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans les différents domaines de l'ergonomie : ergonomie physique et physiologique, ergonomie cognitive, ergonomie organisationnelle. Elle apporte également de solides compétences sur les méthodologies de l'ergonomie et en analyse de données quantitatives et qualitatives. La formation vise à former des professionnels de l'ergonomie capables de réaliser des interventions en milieu professionnel (services de santé et sécurité au travail) ou de participer à des processus de conception dans l'industrie (départements recherche et développement). Ce parcours se distingue par son approche innovante qui croise les thématiques cruciales de la sécurité, de l'innovation et des transitions majeures impactant le monde du travail et la société. Il prépare les étudiants à analyser et intervenir sur des situations variées (travail, formation professionnelle, vie quotidienne) en adoptant une perspective systémique. Cette vision globale permet de répondre aux défis complexes des environnements modernes en tenant compte des interactions entre les individus, les outils et les systèmes. Ce parcours a pour vocation de former des Ergonomes et permet l'obtention du titre d'Ergonome Européen (critères du CREE <http://www.artee.com>).

Les compétences développées par ce master sont les suivantes :

- (i) **Développer une capacité d'analyse approfondie et critique des situations de travail, de vie et d'usage**, incluant la capacité à caractériser finement les écarts entre tâches prescrites et activités réelles, ainsi qu'à intégrer les dimensions organisationnelles, techniques, sociales et environnementales dans le diagnostic.
- (ii) **Maîtriser le recueil, l'exploitation et l'interprétation de données multi-sources** (observations, entretiens, mesures objectives, données physiologiques, retours d'expérience), en articulant méthodes qualitatives et quantitatives pour construire un diagnostic solide et argumenté.
- (iii) **Mettre en oeuvre une démarche d'intervention et de recherche en ergonomie** : Instruire une demande d'intervention ou de recherche, élaborer et argumenter des préconisations, accompagner la mise en oeuvre des préconisations (ex. maquettage, simulation, spécifications fonctionnelles) et les évaluer.
- (iv) **Mobiliser des connaissances pour analyser les situations de travail et/ou d'usage des technologies** sur le fonctionnement humain, les organisations, les environnements physiques, matériels ou techniques et les activités de travail, sur l'adaptation de l'environnement à l'humain.
- (v) **Conduire des projets de (re)conception technologique et/ou organisationnelle** : répondre à des appels d'offres, gérer des projets, participer à des projets architecturaux, conduire des changements et soutenir des processus de transition.
- (vi) **Déployer des méthodes et techniques** : conception centrées utilisateur et UX Design, inspection, tests utilisateurs simulation, maquettage, expérimentation, conduite d'observations et d'entretiens, métrologie et enregistrements psycho-physiologiques, enquête par questionnaires et échelles standardisées, analyse de l'activité de travail et de formation.
- (vii) **Élaborer des connaissances** : réaliser une revue de questions, élaborer un pré-diagnostic ou une problématique, valoriser et diffuser les résultats.

Positionnement du master : de l'ergonomie du travail à l'UX

Le master propose une vision élargie de l'ergonomie, allant de la transformation des situations de travail à l'analyse des situations de vie quotidienne et la conception de produits en passant par les situations de service. Cette perspective trace un continuum entre le travail et la vie quotidienne, où l'attention de l'ergonome porte sur *l'activité* des femmes et des hommes en situation réelle, dans un contexte technique, économique, social et environnemental qu'il s'agit toujours d'interroger. Le travail, l'innovation et les transitions sont ainsi au cœur de ses préoccupations.



Adossement aux laboratoires

Le parcours Psychologie Ergonomique et Ergonomie : Travail, Innovations, Transitions est un des parcours du Master mention Psychologie de l'Université Paris Cité. La formation est pluridisciplinaire et s'appuie sur l'expertise d'enseignants-chercheurs et d'ergonomes professionnels travaillant en entreprise ou en cabinet conseil. Le parcours est adossé au Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées (LAPEA) (UMR) et au Laboratoire Vision Action Cognition (EA 7326).

Débouchés et professions visées

Les étudiants diplômés du parcours d'ergonomie peuvent candidater notamment sur des postes d'ergonome consultant, d'ergonome en service de santé au travail, ou d'ergonome interne. L'insertion professionnelle des diplômés pourra se faire au sein de :

- (i) **Cabinets conseil, Grandes entreprises** de tout secteur (industrie, services, agriculture, transports... en production ou en services de R&D),),
- (ii) **Institutions publiques** (collectivités territoriales, ministères, armée, éducation-recherche...),
- (iii) **Structures de prévention** (DIRECCTE, ANACT-ARACT, MSA, CARSAT, INRS, IRSN...),
- (iv) **Établissements de soin, sanitaires et sociaux** (hôpitaux, cliniques...)
- (v) **Organismes de contrôle et de certification** (AFNOR, ISO),
- (vi) **Services de santé au travail** (autonomes ou interentreprises),
- (vii) **Associations d'insertion professionnelle** (AGEFIPH, OETH, FIPHFP, SAMETH)

Organisation générale du parcours

Rentrée premier semestre – 15 septembre 2025

Rentrée deuxième semestre – 19 janvier 2026

Semaines de suspension :

Semaines sans enseignement en présentiel - ni cours ni TD - pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants :

- du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre 2025

- du lundi 1^{er} mars au vendredi 6 mars 2026

VACANCES UNIVERSITAIRES

Fin d'année : du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

Printemps : du samedi 18 avril au dimanche 3 mai 2026

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Dina BEN SALHA

Bureau 2054 (2^{ème} étage)

Tél : 01.76.53.31.11 dina.ben-salha@u-paris.fr

BUREAU DES STAGES

Xavier DIDIN

Bureau 2048 (2^{ème} étage)

bureau-des-stages.psycho@u-paris.fr

<https://psychologie.u-paris.fr/bureau-des-stages/>

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9H-19h30

Samedi : 10H -17 H lorsque l'institut est ouvert (cf calendrier en ligne)

IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université que Paris Cité des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Prendre contact avec equipe.pieron.dbm@listes.u-paris.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre 1^{ère} inscription à UP Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** car certaines informations vous seront adressées par ce moyen.

Organisation pédagogique générale

Ce parcours accueille 20 étudiants en M1 et 20 étudiants en M2.

Le diplôme s'organise sur deux années dont le contenu permet d'assurer une progression dans les enseignements théoriques et pratiques. Le M1 est conçu de manière à apporter les connaissances théoriques en ergonomie et les principes méthodologiques de base. Certaines UEs sont mutualisées avec d'autres parcours sur la base d'articulations méthodologiques et interdisciplinaires. Le même principe est appliqué en M2 avec des volumes horaires moindres et l'introduction d'enseignements pratiques, consacrés aux méthodologies d'intervention en ergonomie. Le volume horaire exigé pour le stage de recherche en laboratoire et/ou en structure privée est conséquent à la fois en M1 et en M2 afin de permettre la mise en œuvre des compétences pratiques et techniques attendues à l'issue de la formation.

La formation est assurée à temps plein :

- En master 1 : 352h de cours. Les enseignements en présentiel ont lieu sur 3 jours au 1^{er} semestre et sur 4 jours au second semestre. Les mois de janvier et de février sont consacrés au stage de recherche (TER - 150h).
- En master 2 : 201 heures réparties sur le premier semestre. Le deuxième semestre est réservé au stage (500h au moins).

Les stages et projets tutorés de la formation :

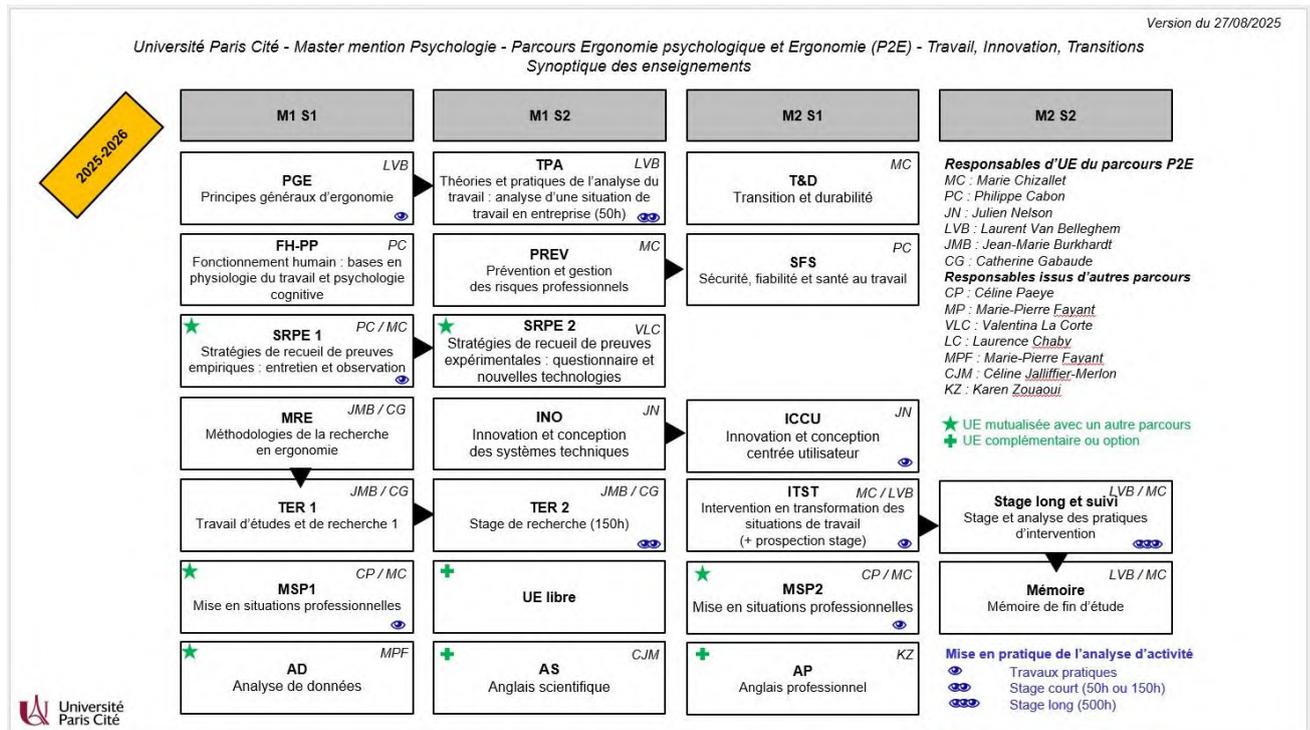
→ En M1, les étudiants doivent réaliser :

- Un mini-projet transversal au premier semestre en collaboration avec des étudiants du parcours « Psychologie Cognitive Fondamentale Appliquée » et en lien avec une thématique proposée par un professionnel intervenant dans le master et issu d'une entreprise ou d'un service de R&D (UE Mises en situations professionnelles).
- Un terrain d'étude et de recherche sur une des thématiques proposées par un enseignant-chercheur tout au long de l'année universitaire reposant sur un stage de 150h en laboratoire de recherche ou entreprise.

→ En M2, les étudiants doivent réaliser :

- Un mini-projet transversal au premier semestre en collaboration avec des étudiants du parcours « Psychologie Cognitive Fondamentale Appliquée » et en lien avec une thématique proposée par un professionnel intervenant dans le master et issu d'une entreprise ou d'un service de R&D (UE Mises en situations professionnelles).
- Un stage d'au moins 500 h en entreprise ou laboratoire de recherche.

Les enseignements, leur nature, leurs responsables et leurs enchaînements fonctionnels sont organisés sur les 4 semestres selon la logique représentée sur le synoptique suivant.



Règles de vie au sein du parcours

La réussite au parcours passe par une **assiduité constante** à l'ensemble des enseignements et par un **travail personnel conséquent**. Les modalités de contrôle des connaissances sont différentes de celles de licence et peuvent prendre diverses formes : exposés, dossier écrit, examen sur table... Il est attendu des étudiants de bonnes capacités de réflexion, de synthèse et de rédaction ainsi qu'une participation active pendant les CM et TD. Le travail doit être équilibré sur l'ensemble des UE sans négliger le travail de TER qui représente un travail personnel important. L'UE TER, formation à la recherche par la recherche, tient en effet une place importante dans la formation (cf. le nombre d'ects associés).

Rappels:

- Toute absence injustifiée à un contrôle donnera lieu à l'attribution de la note "0" (cf. règles énoncées en fin de brochure). **Les justificatifs d'absence** (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du Jury) **doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours dans un délai d'une semaine après l'épreuve avec le responsable de l'UE en copie.**

- Le plagiat constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle. Les étudiants seront sensibilisés en début d'année aux risques encourus en cas d'infraction et devront signer un engagement anti-plagiat.

- Les étudiants devront prendre connaissance et signer la "charte d'intégrité scientifique" dès le début de la rentrée universitaire (disponible le 12/09/2025). Celle-ci a pour objectif d'informer les étudiantes et étudiants de l'Université Paris Cité des règles en vigueur à l'Institut de Psychologie concernant le plagiat, l'intégrité scientifique et l'encadrement de l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Elle vise à promouvoir une démarche d'honnêteté intellectuelle rigoureuse et à sensibiliser aux responsabilités individuelles liées à la production de travaux académiques.

Pour un bon fonctionnement de la promotion, il est attendu que chacun respecte certaines règles :

- * soyez ponctuel par courtoisie pour l'enseignant et les étudiants de la promotion.
- * l'utilisation du téléphone portable n'est pas acceptée durant les enseignements.
- * les enseignants sont disponibles pour répondre aux étudiants de vive voix, ou par courriel dès lors que les règles élémentaires de politesse sont respectées lors de ces échanges.

Pour obtenir le diplôme de Master 2, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE

- 6 UE obligatoires
- 1 UE obligatoire à choix

2^{ÈME} SEMESTRE

- 1 UE obligatoire stage
 - ✓ Stage, suivi et mémoire de fin d'étude

Listes des UE et de leurs volumes horaires

| Semestre 1 | Intitulé UE | ECTS | Volume Horaire | |
|---|--|-----------|----------------|-----------|
| | | | CM | TD |
| UE T&R (3 ECTS) | Transition et durabilité | 3 | 18 | 6 |
| UE ICCU (3 ECTS) | Innovation et conception centrée utilisateur | 3 | 12 | 12 |
| UE SFST (3 ECTS) | Sécurité, fiabilité et santé au travail | 3 | 18 | 6 |
| UE ITST (6 ECTS) | Intervention en transformation des situations de travail <i>ECUE 1 Prospection et négociation de l'intervention (stage)</i> <i>ECUE 2 Conception et transformation des situations de travail</i> | 3 | 12 | |
| | | 3 | 24 | 12 |
| UE MSP2 (9 ECTS) | Mise en situations professionnelles 2 <i>ECUE 1 Outils avancés d'analyse de situations</i> <i>ECUE 2 Projets tutorés d'analyse et d'innovation 2</i> | 3 | | 8 |
| | | 6 | | 8 |
| UE Anglais Pro (3 ECTS) | Anglais professionnel | 3 | | 18 |
| UE optionnelle (3 ECTS) | UE optionnelle (libre/circle U/enseignement associatif) | 3 | 3 | |
| Totaux (ects / heures) | | 27 | 69 | 58 |
| Volume horaire Total S1 (Hors stage) | | | 127 | |

| Semestre 2 | Intitulé UE | ECTS | Volume Horaire | |
|---|---|-----------|----------------|-----------|
| | | | CM | TD |
| UE Stage (12 ECTS) | Stage et analyse des pratiques d'intervention <i>ECUE 1 : Stage long</i> <i>ECUE 2 : Mémoire de fin d'étude</i> <i>ECUE3 : Suivi des interventions</i> | 12 | | |
| Totaux (ects / heures) | | 30 | 0 | 24 |
| Volume horaire Total S2 (Hors stage) | | | 24 | |
| Volume horaire Total M2 (Hors stage) | | | 194 | |

Planning M2S1

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|----|--|---|---|---|----------|
| 08 | | | | | |
| 09 | | | | | |
| 10 | 9h30-12h30 Intervention en transformation des situations de travail (Semaines 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11) | 9h30-12h30 Transition et durabilité (Semaines 2,4,10, 12) | 9h30-12h30 Innovation et Conception centrée utilisateur | | |
| 11 | | | | | |
| 12 | | | | | |
| 13 | | | | | |
| 14 | 14h-17h Intervention en transformation des situations de travail (Semaines 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11) | 14h-17h Transition et durabilité (Semaines 2, 12) | 14h-17h Sécurité, fiabilité et santé au travail | | |
| 15 | | | | 15h15-17h15 Anglais professionnel | |
| 16 | | | | | |
| 17 | | | | | |
| 18 | | | | Mise en situation professionnelles - (S1) 17/09/2025 de 16h30 à 19h30 - (S3) 01/10/2025 de 17h à 19h - (S12) 10/12/2025 de 16h30 à 19h | |
| 19 | | | | | |

Planning M2S2

Suivi de stage :

- Séance 1 : 20 janvier 2026
- Séance 2 : 17 février 2026
- Séance 3 : 14 avril 2026
- Séance 4 : 26 mai 2026
- Soutenances finales : 16 juin 2026

PREMIER SEMESTRE

UE T&D Transition et durabilité

Responsable : Marie Chizallet

Cours :

18h CM et 6h TD

Lundi, 9h30-12h30 / 14h-17h00

Salle 3019

L'UE « Transition et durabilité » vise à former des ergonomes à intervenir dans des contextes de transition écologique, en s'appuyant sur les principes du développement durable définis notamment par le rapport Brundtland et la Triple Bottom Line, qui articule les dimensions économique, sociale et environnementale. Elle met l'accent sur l'importance de considérer les modes de vie, les pratiques quotidiennes, les pratiques professionnelles et les organisations collectives comme des leviers majeurs pour la durabilité, et non comme de simples variables d'ajustement. Dans ce cadre, plusieurs thématiques seront étudiées à travers un certain nombre d'enjeux déjà identifiés par la communauté en ergonomie, qui se manifestent dans les transformations des situations de travail et de vie telles que l'équité, la participation, la temporalité, la justice sociale... (voir notamment les travaux de la *Commission Concevoir pour le Développement Durable* de ARPEGE pour plus de précisions quant aux enjeux identifiés).

Les étudiants sont amenés à développer des compétences pour :

- Analyser les situations de travail et de vie en tenant compte des enjeux du développement durable et des compromis entre performance économique, préservation de l'environnement et de la santé.
- Concevoir des démarches d'accompagnement du changement adaptées aux transitions écologiques, en mobilisant des outils d'analyse du travail et en s'appuyant sur une approche systémique, participative et interdisciplinaire.
- Comprendre la place de l'ergonomie dans la conception de futurs souhaitables, en s'inspirant des réflexions menées par la communauté scientifique, notamment au sein de la *Commission Concevoir pour le Développement Durable* de l'association ARPEGE et des comités internationaux comme l'IEA.

UE ICCU - Innovation et conception centrée utilisateur

Responsable : J. Nelson

Cours :

12h CM et 12h TD
Mardi, 9h30-12h30
Salle 3019

L'objectif de cette UE est de fournir une initiation aux méthodes de l'ergonomie appliquée à la conception d'Interfaces Homme-Machine (IHM) innovantes, particulièrement dans le champ du design de l'expérience utilisateur (UX design). Les enseignements comportent un exposé des méthodes ainsi qu'une mise en pratique dans le cadre d'un projet de conception qui sera réalisé en équipe au long du semestre.

Compétences visées :

- Réaliser une analyse des besoins et exigences dans le contexte d'une démarche de conception centrée utilisateurs
- Mettre en œuvre des techniques de design conceptuel, de design d'architecture d'une interface, et de maquettage IHM
- Réaliser l'évaluation ergonomique d'une interface dans le contexte d'une démarche itérative.

UE SFST - Sécurité, Fiabilité et Santé au travail

Responsable : P. Cabon

Cours :

18h CM et 6h TD
Lundi, 9h30-12h30 / 14h-17h00
Salle 3019

Cette UE a pour objectif de présenter les modèles théoriques et les méthodologies d'intervention ergonomique dans le domaine de la santé, de la sécurité et de la fiabilité des systèmes socio-techniques. Les différents modèles d'accidents seront présentés en soulignant leurs limites pour la compréhension des accidents dans les systèmes socio-techniques complexes. Ces approches seront illustrées par des exemples d'intervention dans le domaine de la conception, de la gestion des risques et de l'investigation des accidents. Des séances pratiques seront consacrées aux méthodologies d'analyse d'accidents.

Compétences visées :

- Comprendre la complexité des modèles d'accidents
- Comprendre les liens santé et travail
- Maîtriser des méthodologies d'analyse d'accidents
- Prise en compte de la fiabilité humaine dans les processus de conception

ECUE 1 Prospection et négociation de l'intervention
ECUE2 Conception et transformation des situations de travail

Responsables : L. Van Belleghem & M. Chizallet

Cours :

ECUE 1 - 12h TD

ECUE 2 - 24h CM et 12h TD

Lundi, 9h30-12h30 / 14h-17h00

Salle 3019

Cette UE a pour objectif de former les étudiants à la conduite d'interventions en ergonomie de conception, de la prospection à la négociation, jusqu'à la conception et la transformation effective des situations de travail. Elle propose une démarche structurée, tout en reconnaissant la singularité de chaque intervention. Elle rappelle l'importance de l'analyse et de la reformulation de la demande et les différentes étapes de réalisation du diagnostic ergonomique, mais insiste sur les étapes ultérieures visant la transformation effective des situations analysées. Les méthodologies de conception centrées sur la simulation du travail sont ainsi particulièrement détaillées, tant pour les projets à dominante spatiale ou technique que pour les projets à dominante organisationnelle (simulation organisationnelle). Le programme intègre des apports théoriques, des études de cas et des ateliers de simulation en favorisant une approche active et réflexive pour l'étudiant. De plus, cette UE offrira l'occasion de soutenir la recherche de stage pour le second semestre de ce M2. Dans cette optique, chaque étudiant sera invité à adopter une démarche proactive et à s'inscrire dans une posture professionnelle d'ergonome en recherche d'intervention.

Compétences visées :

- Maîtriser la démarche générale d'intervention en ergonomie, en identifiant les étapes clés (prospection, négociation, analyse de la demande, formulation des hypothèses, élaboration de diagnostic) et en expérimentant les étapes de transformation/conception de situations de travail et accompagnement des transformations.
- Savoir repérer les acteurs impliqués à chaque étape, comprendre leurs rôles et adapter la méthodologie d'intervention en fonction des contextes.

UE MSP - Mises en situations professionnelles 2

Responsables : Céline Paeye & Marie Chizallet

Les objectifs de cette UE sont dans la continuité de l'UE Mises en Situations Professionnelles 1 de Master 1. Elle comprend deux ECUE qui sont mutualisées avec le parcours Psychologie Ergonomique et Ergonomie. Les étudiants auront à réaliser, par groupe de 2 ou 3, un projet tutoré parmi les cinq projets encadrés par des professionnels des secteurs en lien avec les deux masters. Ces projets appliqués permettront aux étudiants de réfléchir activement à des situations concrètes, telles que *par exemple* (selon les projets proposés chaque année) des études de cas, des demandes de clients, des expertises ou des questions de recherche centrée utilisateur. Chaque année, un atelier en recherche fondamentale sera également proposé.

L'objectif de cette UE est d'amener les étudiants à mettre en lien leur formation avec le monde professionnel. Cela leur permettra de tirer profit d'une meilleure connaissance de ce dernier, d'une conscience accrue de leurs compétences et de la manière de les transférer sur le terrain.

Les étudiants pourront soit conserver la même thématique qu'en Master 1, et donc approfondir leurs connaissances et compétences dans un domaine donné, soit choisir un autre atelier afin de le découvrir.

ECUE 1 : Outils d'analyse de situations 2

Cours :

8h TD

- Le mercredi 17/09/2025 de 16h30 à 19h30

- Le mercredi 01/10/2025 de 17h à 19h

- Le mercredi 10/12/2025 de 16h30 à 19h30

Salle 1029

Tous les intervenants seront présents à la première et dernière séance. La première séance a pour but de présenter les ateliers proposés cette année. La seconde (dispensée par Mélodie Monti) a pour objectif de donner des outils pour mener à bien des projets. La dernière séance sera consacrée à la présentation à l'ensemble du groupe de ce qui a été réalisé dans chaque atelier.

ECUE 2 : Projets tutorés d'analyse et d'innovation 2

Organisation :

8h TD

Horaires et lieux à définir à la rentrée en concertation avec les intervenants.

Certaines séances pourront être dispensées en distanciel.

Liste des ateliers, et leurs objectifs, proposés cette année :

- Sciences cognitives appliquées (animé par Elise Grison / Arthur Portron – SNCF) : À partir d'une problématique concrète issue du milieu industriel, il s'agira d'élaborer et proposer une réponse par le recours aux sciences cognitives et expérimentales. Les réflexions menées tout au long du semestre se feront autour de l'adaptation des méthodes scientifiques aux contraintes d'expérimentation en situation réelle, aux contraintes opérationnelles aussi bien qu'à celles des commanditaires. Cet atelier, complémentaire à celui proposé en M1 permettra ainsi non seulement de questionner l'application des méthodes scientifiques à une problématique appliquée, mais de découvrir toutes les contraintes d'application d'une démarche de recherche scientifique en sciences cognitives en milieu industriel.

- Ergonomie – UX Design (animé par Dominique Deuff – Orange innovation) : Il s’agira de partir d’un sujet proposé et dérouler un cycle de Conception Centrée Utilisateurs (CCU), en appliquant des outils adaptés à chaque étape de la CCU, en allant au contact des usagers et non usagers.
- Conception expérimentale (animé par Marie Maitrallin / Chloé Thoris – Human Design Group) : À partir de demandes issues de missions existantes, les étudiant·e·s mèneront un projet de recherche appliquée mobilisant des méthodes d’analyse des usages et des pratiques. Il s’agira de reformuler la demande client, de construire une méthodologie rigoureuse (protocole, tests), puis de produire des livrables variés : supports visuels, document écrit à destination du client, soutenance orale. Un accent sera mis sur la justification critique des choix méthodologiques, les étudiant·e·s devant être capables de défendre leur démarche face à une remise en question argumentée.
- User Research (animé par Tom Abourmad - Deezer / Pierrick Renault - Ubisoft / Jonathan Schummers – Total System Factory) : Le but de cet atelier est d’obtenir des compétences clés en User Research à l’aide d’un projet dans lequel l’étudiant travaille sur un produit existant avec l’utilisation de méthodes de recherche UX pour identifier de points de douleurs pour les utilisateurs cibles, puis proposer des améliorations du produit.
- Recherche Fondamentale (animé par Alain Guillaume – Laboratoire Vision Action Cognition) : Le but de cet atelier est d’approfondir la notion de modèle en Psychologie Cognitive et d’illustrer les avantages de cette approche. L’atelier en M2 consistera à implémenter deux modèles concurrents d’un même phénomène et à appréhender la notion de comparaison de ces modèles pour sélectionner celui rendant le mieux compte de données expérimentales.

UE Anglais Pro – Anglais Professionnel

Responsable : K. Zouaoui

Cours :

18h TD (9 séances de 2h)

Le mercredi de 15h15 à 17h15 – début le 23/09/2025

Salle 3020

This 9-week course is designed to equip Master 2 students with advanced professional English skills tailored for international academic and employment contexts. Through a blend of theory, practical exercises, AI tools, and real-world case studies, students will develop competencies in self-presentation, networking, negotiation and professional writing, with a focus on communicating research effectively in the workplace.

Each session includes a mix of instruction, hands-on activities, and personalised feedback, with four guest speakers (research, HR, UX, instructional engineer) enhancing the experience (30-min Zoom exchange in class or video interview led, and presented by, groups of students).

DEUXIÈME SEMESTRE

UE Stage - Stage et analyse des pratiques d'intervention

ECUE 1 : Stage long

ECUE 2 Mémoire de fin d'étude

ECUE 3 : Suivi des interventions

Responsables : Laurent Van Belleghem & Marie Chizallet

Organisation :

24h TD (4 séances de 6h) + Encadrement individuel.

Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

- Séance 1 : 20 janvier 2026
- Séance 2 : 17 février 2026
- Séance 3 : 14 avril 2026
- Séance 4 : 26 mai 2026
- Soutenances finales : 16 juin 2026

Salle: 3019

Cette UE a pour objectif de permettre le suivi du travail réalisé au cours du stage de second semestre. Dans la logique d'un suivi et d'une mise en discussion collective de l'intervention (ECUE 3), les quatre séances prévues permettront à chacun de faire le point sur l'avancement de son stage, et de discuter collectivement, avec l'équipe enseignante et les étudiants, des problématiques soulevées par son intervention.

Compétences visées :

- Construire une démarche d'intervention ergonomique.
- Mettre en débat les pratiques d'intervention : construction / reformulation de la demande, prédiagnostic et diagnostic ergonomiques, analyse ergonomique de l'activité, proposition de pistes de transformation.

Obtention des Unités d'Enseignement (UE) et validation des semestres (session unique)

Modalités pour le contrôle continu intégral (CCI)

L'évaluation en contrôle continu intégral :

- peut comporter des épreuves ou productions variées (par exemple, interrogations écrites, comptes-rendus, mémoires, interrogations orales, exposés, rapports, etc.) ;
- peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu ou projets à plusieurs étudiants) ;
- doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;

- peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre ;

La fréquence et la nature des épreuves sont variables selon les UE impliquées. Toutefois, lorsque les conditions de l'enseignement le permettent, il est souhaitable que l'évaluation soit répartie sur l'ensemble du semestre et qu'une première évaluation puisse intervenir assez rapidement.

Règles pour les absences en CC, en CM et en TD

Les paragraphes ci-dessous fixent les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses survenues durant l'année universitaire. Le jury veillera à traiter tous les cas similaires avec équité. Il appartient aux étudiants de faire connaître et au besoin justifier l'évolution de leur situation.

1. Règles pour les absences en CC

→ *Absence sans justificatif* : Pour les contrôles continus toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera déclaré défaillant.

→ *Absence avec justificatif* : Les justificatifs d'absence (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury) doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours et à l'attention du responsable du parcours dans un délai d'une semaine après l'épreuve. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure ayant empêché leur remise dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer...).

Dans le cas où le motif d'absence a été jugé recevable par le Président du jury, ce dernier peut décider en accord avec le responsable d'UE et si les conditions d'enseignement le permettent de proposer un contrôle de substitution. Si les modalités prévues pour le contrôle continu ne permettent pas d'organiser ce contrôle, toute absence justifiée à moins de la moitié des contrôles en termes de coefficients entraînera la neutralisation des notes correspondantes. En cas d'absence à la moitié ou plus des contrôles continus en termes de coefficients, la note « 0 » pourra être attribuée à ces contrôles.

2. Règles pour les absences en CM et TD

La présence en CM et TD est obligatoire pour tous les étudiants, sauf dérogation obtenue auprès des responsables du parcours. Toute absence doit être justifiée. A partir de trois absences, justifiées ou non, dans une même UE, le jury devra décider si l'étudiant est déclaré défaillant dans cette UE.